



**DREAL POITOU-CHARENTES  
L'INTERSYNDICALE CGT, FO et UNSA  
EN COLÈRE**

En préalable, il convient de rappeler la volonté de l'inter-syndicale CGT, FO et UNSA de défendre le service public et ses missions au sein de la DREAL PC et d'obtenir les garanties nécessaires quant à la prise en compte des intérêts de chaque agent de la DREAL.

Ainsi, au regard de l'ampleur de la réorganisation des services de l'État en région, l'intersyndicale s'inquiète de l'efficacité de ces futures directions (rattachées à leurs ministères ou devenant interministérielles ?) et de leurs missions au 1<sup>er</sup> janvier 2016 quand près de 1 000 agents pourraient être concernés par les changements à intervenir sur leurs métiers (nature, périmètre, importance, implantations géographiques...).

Comment ne pas craindre pour l'efficacité de cette future grande DREAL, mais aussi comment (pourquoi ???) ne pas prendre en considération la détresse et l'angoisse des agents susceptibles de découvrir de nouvelles missions et à qui on demandera d'être opérationnels le plus rapidement possible, dans des domaines de compétences qui pourraient leur être complètement étrangers.

Comment ne pas craindre l'accroissement des Risques Psycho-sociaux (RPS) ?

Comment garantir la qualité du service public ?

Cette réorganisation est menée tambour battant sans aucune concertation avec les personnels, les usagers, les collectivités... Les réunions informelles, qui n'ont rien de réunions de concertation, avec le préfet préfigurateur, sont menées dans la précipitation, sans réel ordre du jour et documents préalables, dans un calendrier trop serré pour laisser la place à la concertation et ainsi réaliser un travail suffisamment compréhensible pour les agents concernés.

Dans ce contexte de non-concertation, et alors que le directeur de la DREAL PC est le préfigurateur annoncé, les organisations syndicales de la DREAL PC constatent, et n'acceptent pas, les différences importantes au niveau des méthodes employées dans chacune des trois directions appelées à fusionner notamment en matière d'information (puisqu'il ne reste que cela « à négocier »).

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale DREAL CGT, FO et UNSA exige :

**1 L'organisation d'une réelle concertation** avec les représentants du personnel et les organisations syndicales afin que soient rendues possibles les conditions d'une réelle reconnaissance de leur rôle :

- Quid de la concertation des CT et CHSCT des 3 DREAL sur le macro-organigramme ?
- Quand sera élaboré un calendrier de consultation des instances officielles ?
- Quand un réel débat aura lieu sur les diagnostics territoriaux établis servant de support

aux réorganisations ?

- Quand sera proposé un calendrier détaillé pour la mise en place des DR ?

Actuellement ce manque de lisibilité lié à l'absence de concertation et de feuille de route est inadmissible pour les agents.

La manière de mener cette réforme aujourd'hui est pire que celles ayant prévalu dans les précédentes réorganisations (DREAL, DDEA puis DDT,...).

**2 Une réelle concertation sur le macro-organigramme** sur la base d'une proposition argumentée et d'une étude de tous les impacts pour les agents (déplacements, logements, infrastructures de transport, moyens..) ainsi qu'une nécessaire négociation de celui-ci avant le 30 juin.

Cette argumentation devra présenter les différents scénarios avec les avantages/inconvénients pour le service et les agents.

Dans ce cadre, les OS assumeront alors leur rôle.

**3 La question des RPS** doit être rapidement traitée au sein de chaque structure avec la mise en place de plans d'actions pour prévenir ces risques bien en amont. Il apparaît indispensable de réfléchir dès à présent à la mise en place de véritable cellule d'écoute opérationnelle et d'accompagnement au service des agents, pendant et après la réforme ; mais aussi la mise en place de formations de management spécifique pour les agents en position d'encadrement. Cela devra être accompagné par un véritable plan GPEEC à l'intention de tous les agents de la future DREAL, sur lequel les OS pourront donner leur avis et être entendues.

**4 L'organisation de la nouvelle DREAL autour des sites actuels**, prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux des agents et correspondant à cette nécessité de proximité pour un fonctionnement efficace du service régional, compte-tenu de l'étendue du territoire.

Une telle organisation, conciliant vie personnelle et vie professionnelle des agents ne pourra que contribuer à optimiser l'efficacité des services.

**5 Le maintien de l'ensemble des missions** du développement durable ainsi que des services "supports" sur chaque site, associé au développement des NTIC, tel que la visio-conférence, et le télé-travail, pour conserver une adéquation indispensable "missions/compétences" des agents et un service public responsable.

**L'intersyndicale de la DREAL PC constate que les instances de concertation institutionnelles (CT, CHS) sont purement toisées donc méprisées par l'administration.**

**Elles refusent dans ces conditions de participer à une mascarade de concertation qui veut utiliser la simple présence des OS comme caution de cette réforme politique dont l'administration territoriale ne se relèvera pas dans les conditions actuelles.**

**L'INTERSYNDICALE DE LA DREAL POITOU-CHARENTES A DÉCIDÉ DE BOYCOTTER LE PROCHAIN CT prévu le 18 juin. L'administration devra reconvoquer un nouveau CT.**

**L'INTERSYNDICALE VOUS INVITE à venir vous exprimer lors de la réunion qu'elle organise le 18 juin à partir de 14h00 dans le cadre d'une réunion d'information syndicale.**